



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

Mai 2020

PROTEGER LES PLUS FRAGILES : POINT DE SITUATION

#COVID19



Pour les foyers les plus modestes

L'AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITE

Cette aide sera versée automatiquement **auprès de 4 millions de familles** par les CAF, Pôle emploi et les caisses de la Mutualité agricole

Familles bénéficiaires des aides au logement qui ne touchent pas le RSA ni l'ASS

- Personne seule ou en couple avec 1 enfant : **100€**
- Personne seule ou en couple avec 2 enfants : **200€**
- Personne seule ou en couple avec 3 enfants : **300€**
- Personne seule ou en couple avec 4 enfants : **400€**

Familles allocataires du RSA ou de l'ASS

- Personne ou en couple : **150€**
- Foyer avec 1 enfant : **250€**
- Foyer avec 2 enfants : **350€**
- Foyer avec 3 enfants : **450€**
- Foyer avec 4 enfants : **550€**



Pour les publics en situation précaire

MAINTIEN DES MINIMA SOCIAUX

RSA, complémentaire santé solidaire, AAH, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, sans réexamen des conditions d'éligibilité pendant la période de crise sanitaire.

7 millions de personnes concernées.



Pour les sans-abris

HEBERGEMENT, ACCES A L'ALIMENTATION ET AUX SOINS

- **Prolongation de la trêve hivernale** jusqu'au 10 juillet, septembre pour l'outre-mer
- **174 700 places ouvertes** dans les structures d'hébergement, **9 500 places d'hôtel** supplémentaires depuis la crise
- **92 sites spécialisés** ouverts pour les sans-abris malades du Covid-19 mais ne relevant pas d'une hospitalisation, soit près de **4 500 places**
- **64 000 tickets service** de 7€ distribués par jour pour des produits d'alimentation et d'hygiène.



Dans les territoires sensibles, pour les foyers les plus en difficulté

AIDE D'URGENCE ALIMENTAIRE

- Chèques d'urgence alimentaire de **105€ par foyer/mois**, soit **14 millions** pour **100 000 foyers concernés**, en Ile-de-France, PACA, ARA, Hauts-de-France, Occitanie, Mayotte, Guyane, Saint-Martin
- **25 millions** pour soutenir les **associations** face à la crise.



Pour les familles dans les quartiers prioritaires

GARANTIE DE LA CONTINUITÉ EDUCATIVE

- Fourniture de **tablettes, d'ordinateurs, de clés 3G et 4G**, 15 millions €
- **Accompagnement scolaire des enfants en difficulté**, renfort des associations pour des missions de tutorat et de mentorat, soutien scolaire.



Pour les jeunes précaires ou modestes de moins de 25 ans

AIDE DE 200€

Cette aide sera versée par les CROUS et les CAF début juin à **800 000 jeunes** :

- Etudiants ayant perdu leur travail ou leur stage
- Etudiants ultramarins éloignés de leur famille et en grande difficulté financière
- Jeunes non étudiants de moins de 25 ans, bénéficiant d'une APL et sans enfants à charge.



Pour les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance

MISE A L'ABRI ET APPUI A LA SCOLARISATION EN LIGNE

- Mise à l'abri et prise en charge des **mineurs et jeunes majeurs non accompagnés**
- Prolongation de la **protection des jeunes atteignant l'âge de 18 ans** dans la période de confinement
- En partenariat avec les entreprises et associations, **collecte d'ordinateurs** pour les foyers et établissements collectifs, **distribution de 500 box 4G et 400 000 gigas de data**, pour favoriser la scolarisation en ligne des enfants.



En cas de perte d'emploi

INDEMNISATIONS

- Indemnisation des salariés en **chômage partiel, 84% du salaire net, 100% pour ceux qui sont au SMIC**
- Mécanisme de chômage partiel **étendu à de nouvelles professions**, assistantes maternelles, employés à domicile, intérimaires, VRP, ...
- **Prolongation des indemnités** des demandeurs d'emploi **en fin de droit** pendant la période de confinement
- Prise en charge de l'activité partielle des **intérimaires et des travailleurs saisonniers**.



Pour les publics les plus vulnérables

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES

Constitution d'une **réserve de 5 millions de masques** grand public pour les publics précaires.



Pour les associations de solidarité

MOBILISATION DE VOLONTAIRES ET SOUTIEN FINANCIER

- Création de la **plateforme #jeveuxaider**, constitution d'une **réserve sociale**
- **Simplification des procédures de financement** des associations.